

CHAMALIÈRES

COMMUNE PARTENAIRE DU PARC DES VOLCANS D'Auvergne

➤ COMMUNIQUÉ DE PRESSE - le 28 février 2022

Après Ferrières-Saint-Mary (Cantal) et Labessette (Puy-de-Dôme), Chamalières est devenue la 18^e commune partenaire du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Le Maire, Louis Giscard d'Estaing, et Lionel Chauvin, Président du Parc, ont officialisé ce partenariat sur le site du Colombier, propriété de la ville à Orcines.

Louis Giscard d'Estaing et Lionel Chauvin ont scellé officiellement le partenariat entre la Ville de Chamalières et le Parc, en présence de Marie-Anne Marchis, Vice-présidente du Département du Puy-de-Dôme chargée du Tourisme et Adjointe à la Ville de Chamalières, de représentants du conseil municipal de Chamalières, de Jean-Marc Morvan, Maire d'Orcines, et du directeur du Parc, Baptiste Deguin.

Le Président du Parc des Volcans d'Auvergne a remis au Maire une plaque en lave émaillée « Commune partenaire du Parc ». Pour les signataires, cette adhésion marque la volonté de renforcer l'attractivité de la commune autour de valeurs partagées.



Située aux portes du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, la ville de Chamalières est étroitement liée à l'histoire volcanique du territoire. Avec ses émanations de CO₂, la grotte du chien présente le seul phénomène volcanique actif observable en Auvergne. La cavité s'ouvre dans des basaltes qui proviennent des coulées de lave de la Chaîne des Puys. La ville est d'ailleurs établie sur la faille de Limagne, élément géologique majeur de ce site volcanique inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Enfin, Chamalières dispose d'équipements communaux, le complexe sportif et le centre de loisirs du Colombier, situés à Orcines, commune du Parc. Avec l'aide technique du Parc, un projet de valorisation du site naturel comme lieu de découverte de la faille de Limagne est en réflexion. Avec près de 18 000 habitants, Chamalières est la 4^e ville du département du Puy-de-Dôme. Royat-Chamalières est aussi la 1^{ère} station thermale d'Auvergne indiquée pour le traitement conjoint des rhumatismes et des maladies cardiovasculaires. Elle offre un patrimoine bâti exceptionnel, hérité de son passé thermal, à son apogée de 1870 au début du XX^e siècle.

Le Parc des Volcans d'Auvergne en quelques chiffres

- Création le 25 oct. 1977
- 120 km du nord au sud
- 147 communes adhérentes des départements du Cantal et du Puy-de-Dôme
- 18 communes partenaires
- 5 régions naturelles
- 90 000 habitants

Contacts Presse

Anne Dasriaux, chargée de communication Parc tél. : 04 73 65 64 38 / 06 89 11 95 82 | adasriaux@parcdesvolcans.fr
Sylvia Aubert, attachée de presse Chamalières tél. 04 73 19 57 75 | sylvia.aubert@ville-chamalieres.fr